

COMMUNE DE COMMUGNY



Photo : Cakktus

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Juin 2017

COMMUNE DE COMMUGNY

SOMMAIRE

Documents

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 | Préavis municipal 08/2017 |
| 2 | Rapport d'activités 2016 |



Municipalité
Législature 2016-2021

PREAVIS MUNICIPAL 08/2017

concernant les Comptes 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les comptes 2016 établis selon le Règlement sur la comptabilité des Communes (RCCom) et les Directives du DFIRE (Département des Finances et des Relations Extérieures).

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion lors de la séance de Municipalité du 8 mai 2017 et adoptés définitivement par la Municipalité dans cette même séance.

I. CONTENU DU FASCICULE

Les documents qui vous sont remis avec ce préavis sont les suivants :

- **le Rapport d'activités de la Municipalité pour 2016**, pour information,
- **le Rapport de gestion et les comptes 2016**, qui vous sont soumis pour approbation, avec les tableaux suivants :
 - le tableau des **charges et des revenus par classification administrative**, avec pour en faciliter la compréhension, quelques commentaires concernant les écarts par rapport au budget 2016 ou aux comptes 2015, qui figurent au verso de chaque page,
 - le tableau des **charges et des revenus selon les natures**,
 - le **Bilan** de l'exercice (Actif et Passif).

II. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2016

L'exercice de cette année se solde par un excédent de charges, de **CHF 193'672**, au lieu de l'excédent de charges de **CHF 1'205'200** budgété pour 2016.

Les recettes issues des impôts ont été nettement supérieures à ce qui avait été budgété. Mais les compléments 2015 cumulés de la péréquation communale, de la réforme policière et surtout pour cette année de la facture sociale ont absorbé l'entier de ce supplément de recettes.

2.1 Tableau des revenus par secteur

	(en milliers de francs)			
SECTEURS DE REVENUS	Réel 2016	Budget	Ecart	Réel 2015
Administration générale	276,8	221,5	55,3	252,1
Finances	16 766,1	14 926,9	1 839,2	16 141,5
Domaines et bâtiments	671,4	656,3	15,1	648,7
Travaux	1 127,3	1 626,7	-499,4	1 431,2
Instruction publique	0,0	0,0	0,0	0,0
Police	36,4	37,5	-1,1	35,7
Sécurité sociale	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des revenus	18 878,0	17 468,9	1 409,1	18 509,2
Excédent de dépenses	193,7	1 205,2	-1 011,5	0,0
Total	19 071,7	18 674,1	397,6	18 509,2

2.2 Tableau des dépenses par secteur

	(en milliers de francs)			
SECTEURS DES DEPENSES	Réel 2016	Budget	Ecart	Réel 2015
Administration générale	1 651,5	1 740,2	-88,7	1 599,5
Finances	4 214,7	3 830,9	383,8	3 916,0
Domaines et bâtiments	1 083,8	1 120,6	-36,8	1 259,3
Travaux	1 816,3	2 503,5	-687,2	2 281,1
Instruction publique	1 566,9	1 714,2	-147,3	1 595,8
Police	993,5	990,4	3,1	970,8
Sécurité sociale	7 745,0	6 774,3	970,7	5 905,2
Total des dépenses	19 071,7	18 674,1	397,6	17 527,7
Excédent de recettes			0,0	981,5
Total	19 071,7	18 674,1	397,6	18 509,2

III. SITUATION FINANCIERE ET MESURES PRISES

Compte tenu de l'excédent de revenus de l'exercice 2015 et de l'exercice 2016, la situation se présente comme suit :

3.1 Evolution du compte Capital (en milliers de francs)

	2016	2015
Capital au 1er janvier	14 042,6	13 061,0
Excédent de recettes	-193,7	981,6
Capital à la fin de l'exercice	13 848,9	14 042,6

3.2 Cash-flow de l'exercice 2016 (en milliers de francs)

	2016	2015
Excédent de revenus (-charges)	-193,7	981,6
Amortissements	251,8	787,1
Mouvement des réserves	-195,1	-753,6
Marge d'autofinancement	-137,0	1 015,1

3.3 Evolution de la trésorerie au 31.12.2016 (en milliers de francs)

	Taux %	Echéance	31/12/2016	01/01/2016
			(en milliers de francs)	
Disponibilités à court terme				
en caisse			1,0	4,7
en banque			4 082,1	6 973,0
à la poste			5 024,9	2 832,7
Total des disponibilités			9 108,0	9 810,4
Endettement moyen et long terme				
Total de l'endettement			0,0	0,0
Trésorerie nette (Disponible/-endettement)			9 108,0	9 810,4

IV. Conclusion

Malgré la baisse du taux d'imposition communal en 2016 (57 cts en 2016 par rapport à 58 cts en 2015), les rentrées fiscales effectives supérieures aux prévisions ont permis de clore l'année 2016 avec un excédent de charges finalement inférieur à ce qui avait été estimé au moment de l'élaboration du budget. Excédent de charges financièrement supportable grâce aux réserves dont notre Commune bénéficie actuellement.

En conséquence, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, la Municipalité prie le Conseil communal, après avoir :

- lu le Préavis municipal 08/2017,
- pris connaissance du Rapport de gestion 2016,
- pris connaissance des Comptes 2016,
- entendu le Rapport de la Commission de gestion sur les comptes et la gestion 2016,

de bien vouloir :

- accepter le Rapport de gestion 2016,
- accepter les Comptes 2016 tels que présentés,
- donner décharge à la Municipalité, au Boursier et à la Commission de gestion pour l'année 2016.

Commugny, le 29 mai 2017

Au nom de la Municipalité

la syndique

la secrétaire

O. Decré

N. Sereno-Régis



COMMUNE DE COMMUGNY

**Rapport d'activités
de la Municipalité**

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Introduction	p. 3
---------------------	-------------

Généralités

1. Population	p. 5
2. Conseil communal	p. 5
3. Municipalité	p. 6

Dicastères

1. Administration	p. 8
2. Finances	p. 10
3. Urbanisme et patrimoine communal	p. 13
4. Infrastructures	p. 14
5. Instruction publique	p. 15
6. Police	p. 17
7. Sécurité sociale	p. 18

Conclusion	p. 19
-------------------	--------------

Annexe I : Abréviation

Annexe II : Evolution du taux d'impôt communal

INTRODUCTION

L'année 2016 a été une année riche en débats au niveau régional comme au niveau communal.

Au niveau **régional**, les discussions et votations concernant l'avenir de Commugny au sein du Conseil régional se sont terminées avec une sortie anticipée au 31 décembre 2016. En effet, suite au refus des nouveaux Statuts par l'Organe délibérant communal début 2016, notre Commune se trouvait être la seule à avoir voté négativement (contrairement au DISREN ou **Dispositif d'investissement solidaire de la région lyonnaise** rejeté par plusieurs Communes, dont Commugny). Commugny n'étant plus membre du Conseil régional dès le 1^{er} janvier 2017, les futures collaborations restent à discuter : certains sujets concernant notre Commune étant de la compétence du Conseil régional, dans notre District, la Municipalité doit pouvoir maintenir le dialogue avec le Comité de direction du Conseil régional.

En ce qui concerne **les transports publics**, les réflexions concernant les lignes des bus régionaux existantes et leur avenir se poursuivent, en collaboration avec les Communes françaises concernées et le Conseil régional, comme mentionné précédemment. De même, les éventuels ajouts et/ou modifications de lignes sont discutés. Enfin, suite à un sondage, un préavis a été présenté et voté par le Conseil régional pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturnes dans le District de Nyon.

Au niveau **intercommunal**, les neuf communes de Terre-Sainte poursuivent leurs collaborations dans les Associations intercommunales telles que l'ASCOT, l'AJET et les SITSE. Les Commissions municipales se réunissent régulièrement pour gérer de manière coordonnée les problématiques d'aménagement du territoire, de police, de sport et de culture. ARSCO SA est gérée par un Conseil d'administration qui comprend 10 membres des Municipalités de nos 9 Communes, Conseil d'administration qui fait valider les projets par les représentants des Actionnaires de la Société.

Le projet intercommunal de **piscine/patinoire scolaire et publique** prévu sur le site des Rojalets, à Coppet, mené par ARSCO SA sur mandat des Municipalités de Terre-Sainte, est toujours d'actualité. Suite à la décision de la CDAP, une étude acoustique a été faite sur l'entier du périmètre. Ce document, ainsi que quelques modifications et mises à jour nécessaires, viennent compléter le nouveau dossier pour la deuxième mise à l'enquête.

Suite à la réorganisation policière imposée par le Canton, certaines activités administratives ont été transférées aux Communes dans ce domaine également. Dans le cas de Commugny, l'une des tâches déléguées continue à peser particulièrement sur le temps de travail de l'Adjoint administratif : ce sont les rapports de police concernant les demandes de naturalisation. Ces procédures sont en nette augmentation depuis la votation du 09 février 2014.

Suite aux réactions des Municipalités de Terre-Sainte, qui ont interpellé pendant plusieurs mois le Département concerné ainsi que les autorités cantonales, un nouveau poste de gendarmerie a été ouvert à Coppet, à la gare, début octobre 2016. Depuis 2015, nous avons pu constater une présence plus visible des corps de polices cantonaux et un poste de police mobile reste présent de manière régulière, en complément des prestations proposées par le poste de Coppet.

Un bilan global intermédiaire sur les déchets et la nouvelle déchetterie devra être fait prochainement, notamment en complément des informations données au Conseil communal et dans le *Commugnycation* de décembre 2016. Il s'agira de faire le point, suite à la mise en œuvre dans notre Commune du **Règlement communal sur la gestion des déchets et la taxe au sac**, ainsi qu'à la mise en fonction de la nouvelle **déchetterie intercommunale**.

Au niveau **communal**, les projets intercommunaux ont abouti ou se poursuivent :

- la **STEP intercommunale**, inaugurée en septembre 2014, fonctionne à satisfaction depuis un peu plus de 2 ans. La démolition de l'ancienne STEP de Coppet/Commugny est à faire en 2017 ;
- l'agrandissement de la **compostière intercommunale** est terminée depuis quelques mois. Les infrastructures ont été construites par les exploitants – CTS ou Compostière de Terre-Sainte – qui continuent à communiquer avec les Communes concernées par le biais de l'EICTS (Entente intercommunale pour la Compostière de Terre-Sainte) composée de 10 communes dont 9 de Terre-Sainte plus celle de Céligny ;
- la **déchetterie communale** a fonctionné encore pendant le 1^{er} semestre 2016. Dès le 1^{er} juillet, la nouvelle infrastructure intercommunale (Commugny, Tannay et Chavannes-des-Bois) a pu ouvrir ses portes aux habitants des trois villages concernés. Le chantier a respecté le planning prévu jusqu'à la fin en 2016.

Au printemps 2016, les électeurs et électrices de Commugny ont élu les Autorités communales pour la législature 2016-2021. Le Bureau du Conseil communal et la Municipalité ont organisé quelques soirées d'information en janvier afin de permettre à ceux qui en avaient besoin de se renseigner avant de se lancer. Fin février, les 5 Conseillers municipaux, les 50 Conseillers communaux et les 15 Suppléants étaient élus. Quelques semaines plus tard, l'élection du Syndic était tacite. Enfin, le 16 juin, les nouvelles Autorités étaient assermentées par le Préfet, M. Jean-Pierre Deriaz.

Pour les projets communaux :

- les travaux routiers qui résultent du plan des circulations ont démarré par la route de Genève ;
- le projet global, le suivi du chantier et la mise en route de la déchetterie intercommunale ont été très prenants ;
- les travaux d'entretien des bâtiments communaux se poursuivent.

En matière financière, la Municipalité a bouclé les comptes 2016 avec un déficit, mais bien inférieur à celui qui était prévu au budget. Cet exercice inclut des amortissements normaux uniquement et un taux d'imposition à 57 cts pour l'année 2016.

Le résultat indique un excédent de charges de CHF 193'671.90 en lieu et place du déficit prévisionnel de CHF 1'205'200.-.

Les recettes fiscales sont globalement meilleures en 2016 qu'en 2015. Mais les impôts aléatoires, tels que les droits de mutation et les gains immobiliers servent pour moitié à la procédure de financement de la facture sociale cantonale. Comme toujours, les factures cantonales, malgré les négociations financières régulières menées par les associations faitières, pèsent toujours très lourd dans le budget communal.

Cela dit, et il faut s'en réjouir, la Commune n'a pas de dette, et avec une saine gestion des deniers publics, elle conservera, nous l'espérons, une excellente santé financière.

GENERALITES

1. Population

Au 31.12.2016, la Commune comptait **2'842 habitants** (en 2015 : 2'835)

. 1'712 suisses, dont 592 vaudois
(en 2015 : 1'708 dont 582 vaudois).

. 1'130 étrangers, dont 249 fonctionnaires internationaux
(en 2015 : 1'127 dont 234 fonctionnaires internationaux).

N.B. - Les fonctionnaires internationaux n'ont pas l'obligation de s'annoncer au contrôle des habitants et donc ce dernier chiffre n'est qu'indicatif.

Parmi les étrangers nous côtoyons 70 nationalités.

Nous comptons aussi environ :

- 58% des actifs ont entre 19 à 65 ans,**
- 26% d'enfants et de jeunes ont de 0 à 18 ans,**
- 16% de la population a plus de 65 ans.**

En résumé, la Commune continue à avoir une population métissée, active et stable. Comme toujours, les départs et les arrivées se compensent, y compris en terme de recettes fiscales.

2. Conseil Communal

Le Conseil s'est réuni à 6 reprises pendant cette année 2016, dont 3 pour la législature 2011-2016 et 3 pour la législature actuelle. Dans ces séances, il a :

- entendu et débattu :

- de la situation financière et des projections de la Municipalité,
- du Conseil régional,
- de mobilité et de sécurité routière,
- de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) et du Plan directeur cantonal (PDCn),
- de la réorganisation et de l'amélioration des lignes de bus,
- du fonctionnement d'une séance du Conseil communal,
- du projet de piscine/patinoire scolaire et publique aux Rojalets,
- du Plan des circulations et des déplacements (2^{ème} présentation).

- renvoyé à l'examen des commissions concernées :

- le retrait de la Commune de Commugny du Conseil régional,
- la participation de la Commune de Commugny à l'aménagement des pistes du Massif de la Dôle,
- la cession des actions de Télé-Dôle de la Commune de Commugny au Conseil régional,
- la mise en conformité des collecteurs en zone « S » (Source Marie),

- l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie de Terre-Sainte (SDIS Terre-Sainte),
 - le financement de l'étude hydrologique et hydraulique du cours d'eau « Le Greny »,
 - le remplacement d'un tracteur au service communal de la voirie.
- **accepté :**
- les comptes et le rapport de gestion 2015,
 - l'arrêté d'imposition pour l'année 2017,
 - le budget 2017,
 - le retrait de la Commune de Commugny du Conseil régional,
 - la participation financière de la Commune à l'aménagement des pistes du Massif de la Dôle,
 - la réfection de la route de Genève RC 2-B-P entre l'entrée de la localité, côté Tannay, et le carrefour avec la route de Coppet relative à la modération de trafic et l'assainissement du bruit routier,
 - la compétence financière de la Municipalité pour la législature 2016-2021,
 - la demande d'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021,
 - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions de sociétés pour la législature 2016-2021,
 - l'autorisation générale de placement des fonds disponibles de la trésorerie de la Commune de Commugny auprès des divers établissements bancaires suisses et PostFinance pour la législature 2016-2021,
 - le Plafond d'endettement pour la législature 2016-2021,
 - la remise en état du périmètre de l'ancienne STEP intercommunale de Coppet/Commugny à Coppet,
 - l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS Terre-Sainte),
 - la suppression de la Commission « Aux affaires régionales ».
- **amendé :**
- le financement des travaux de rénovation du bâtiment de la Laiterie en proposant d'accorder la somme de CHF 188'000.- TTC pour financer les travaux urgents, au lieu de la somme de CHF 904'500.- TTC pour l'ensemble du bâtiment.
- **refusé :**
- la révision des Statuts du Conseil régional,
 - le DISREN du Conseil régional,
 - la cession des actions de Télé-Dôle de la Commune de Commugny au Conseil régional (préavis première version),

3. Municipalité

3.1 Naturalisations

En 2016, la Municipalité, suite à l'audition par la Commission de naturalisation, a accepté de préavis positivement (dans le cadre de la procédure dite ordinaire) 18 dossiers concernant 30 personnes. Elle a accordé la bourgeoisie de Commugny et par conséquent la nationalité suisse sous réserve de l'approbation par les autorités compétentes à 38 personnes, car 8 autres candidats ont bénéficié de la procédure facilitée selon les articles 22 et 25, et ceci dans l'attente de l'assermentation de ces candidats par le Conseil d'Etat.

3.2 Participation aux activités régionales

3.2.1 La Commune a participé à 4 séances du **Conseil régional**. Lors de ces séances, 9 demandes de crédits acceptées par cette instance concernaient sa contribution aux études suivantes :

- de CHF 75'000.- pour la participation 2016 au Grand Genève,
- de CHF 135'000.- pour le financement du réseau agro-écologique Cœur de la Côte,
- de CHF 165'000.- pour la participation du Conseil régional à la mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura,
- de CHF 66'000.- sur le fonds régional TP pour l'expérimentation de la nouvelle ligne des Transports Publics Genevois – « U », l'amélioration de l'offre de la ligne touristique CarPostal 10.723, et la participation aux frais de communication,
- de CHF 90'000.- du fonds régional TP affecté pour le réaménagement de l'arrêt de bus St-George, Côte Malherbe (lignes CarPostal 10.720 et 10.723) et la participation aux frais de communication,
- de CHF 250'000.- pour un poste de coordinateur tourisme de nature dans le cadre du programme de développement quinquennal,
- de CHF 90'000.- pour une contribution à des travaux ferroviaires sur la plateforme d'Eysins et pour une étude de marché pour les plateformes rail/route régionales (Eysins et relocalisation de la Ballastière),
- de CHF 72'000.- du fonds régional TP affecté pour le réaménagement de l'arrêt de bus Mont-sur-Rolle, « La Ferme » (ligne CarPostal 10.840) et la participation aux frais de communication,
- de CHF 75'000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional.

Ces décisions concernant des crédits sont affichées au pilier public et sont soumises à référendum dans un délai de 10 jours dès affichage.

3.2.2 Les **syndics du district**, réunis en assemblée présidée par les Préfets, Mme Chantal Turin et M. Jean-Pierre Deriaz, ont débattu des sujets suivants, dont certains ont été rapportés en séance du Conseil communal, à savoir :

- gestion des déchets, base légale,
- comptes et budgets communaux,
- plafond d'endettement et de cautionnement,
- accueil des migrants, rapport intermédiaire du groupe de travail,
- information sur le programme Easyvote,
- aide-mémoire pour les Autorités,
- révision de la LATC,
- Happy Hours, LADB, art. 50,
- prise de position de l'UCV et de l'AdCV par rapport à la LAT/péréquation,
- police cantonale du commerce, responsabilités et devoirs des communes.

3.2.3 Les **syndics de Terre-Sainte**, réunis en assemblée, ont abordé de nombreux thèmes, et parmi les plus importants, les sujets suivants dont certains ont été rapportés en séance du Conseil communal, à savoir :

- projet de développement d'un abattoir régional à Aubonne,
- risques sismiques des forages en Terre-Sainte,
- avant-projet de 4^{ème} révision du Plan directeur cantonal,
- 250 ans du décès de Mme de Staël – festivités,
- EMS La Clairière – projet d'appartements protégés,
- Centre de Jeunes et de Loisirs de Terre-Sainte,

- service de taxis,
- harmonisation des règlements de Police communale,
- projet de piscine/patinoire scolaire et publique aux Rojalets,
- nouveau but optionnel des SITSE sur les énergies renouvelables,
- Pot commun,

3.2.4 Les Comités de direction du STI, des SITSE, de l'ASCOT, de l'AJET et les Conseils d'administration d'ARSCO et de COMITA, dans lesquels siègent des représentants de la Municipalité, se sont aussi régulièrement réunis.

DICASTERES

1. ADMINISTRATION

L'**Administration générale**, sous la responsabilité de la Syndique, compte 5 personnes, à savoir : la Secrétaire municipale, l'Adjoint administratif, la Préposée au Contrôle des habitants et sa Suppléante, ainsi que le Technicien communal. Une apprentie, qui suit la formation d'employé de commerce, a rejoint l'équipe de l'Administration en août 2016.

En ce qui concerne les taux d'activité, la Secrétaire municipale, Mme Nicole **Sereno-Régis** est à 100%. M. Quentin **Pommaz**, Adjoint administratif, est à 100%, et M. Christian **Borer**, Technicien communal, à 100%. Mme Françoise **Aeschlimann**, Préposée au Contrôle des habitants (CH), est à 50% et Mme Viviane **Haenni**, Adjointe de la Préposée CH, est à 60%. L'Adjoint administratif travaille principalement pour le Greffe mais aussi pour compléter le « staff » du Contrôle des habitants pour certains dossiers : il est notamment en charge des procédures liées aux naturalisations, activités qui génèrent toujours un travail important, comme déjà indiqué plus haut. Les deux collaboratrices du Contrôle des habitants n'effectuent des heures supplémentaires que pour se remplacer, quand c'est nécessaire, pendant les absences de l'une ou de l'autre. Mme Sereno-Régis assure le suivi des 2 apprentis de la Commune, en tant que Responsable RH. L'Assistant administratif est le formateur de notre apprentie auprès de l'Administration.

La **Conciergerie** compte 3 personnes à plein temps ainsi qu'une autre personne à temps partiel, employée de ARSCO SA (nous recevons donc des factures de ARSCO SA pour les prestations correspondantes une fois par année). Ces personnes sont en charge de l'entretien et des nettoyages des bâtiments appartenant à la Commune, situés au cœur du village : la Maison de Commune, le Centre scolaire, le SAC (Structure d'accueil commune abritant l'UAPE et le Centre des jeunes), la Salle communale et le Bâtiment de la Laiterie.

La **Voirie** comptait 3 personnes à plein temps jusqu'à fin juin 2016. Depuis le 1^{er} juillet, M. Musli Shabani, principal gardien de la nouvelle déchetterie intercommunale, ne consacre plus que 50% de son temps directement pour notre Commune. Nous avons encore un apprenti qui a commencé en août 2014 et qui suit la formation d'agent d'exploitation. L'un des collaborateurs de la Voirie, titulaire d'un CFC et ayant le statut de formateur, suit notre apprenti au quotidien. Comme chaque année, plusieurs jeunes ont été engagés pour des jobs d'été afin de pallier l'absence des employés pendant leurs vacances.

La **Déchetterie intercommunale** nécessite la présence de plusieurs gardiens, notamment du fait de son emplacement sous une ligne à haute tension. M. Musli Shabani y effectue un 50% en travaillant tous les matins de la semaine sur le site. Les après-midis, ce sont MM. Jean-Louis Mermet-Burnet à 51,5% et Dominique Fritsch à 39% qui assurent une présence

à la déchetterie intercommunale. Le samedi, 3 gardiens sont présents, selon des horaires différents qui ont été déterminés en fonction de la fréquentation de la structure.

Depuis juillet 2012, tous les employés ont été rattachés à la Secrétaire municipale qui transmet les ordres de la Municipalité à l'ensemble des collaborateurs de l'Administration, de la Voirie, de la Conciergerie ainsi que de la Déchetterie. Elle supervise les travaux en collaboration avec la Syndique et les Municipaux en charge. La Municipalité prend les décisions nécessaires à la bonne marche des affaires. Cette situation est très favorable et l'ambiance qui règne est chaleureuse.

La Municipalité remercie tous les collaborateurs pour leur engagement et leur travail de qualité. Notre Commune est l'une des 3 plus grandes de Terre-Sainte, non seulement par la surface de son territoire, mais également par le nombre de ses habitants, générant ainsi une quantité de travail importante pour nos employés.

Le **portefeuille d'assurances** est supervisé par un courtier en relation régulière avec l'Adjoint administratif, en charge de ce dossier.

Les **archives communales** sont en partie numérisées, depuis 2014, grâce à la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED).

Les **informations communales** sont régulièrement transmises à la population par tout-ménage, par le biais du site internet et par le *Commugnycation*.

Les **animations villageoises** ont été très conviviales grâce à l'engagement des bénévoles de l'Amicale des pompiers. La Municipalité continue à financer la sécurité des fêtes qui en nécessitent et à mettre à disposition toutes les infrastructures de base (salles, tentes, électricité) nécessaires à la bonne organisation des manifestations.

La **sortie des aînés** rencontre toujours le même succès grâce au dévouement, au dynamisme et aux idées de Mme Françoise Aeschlimann, Préposée au contrôle des habitants, de la Secrétaire municipale, ainsi que de l'infirmière et des Municipaux qui encadrent la sortie. Depuis 2014, le **repas des aînés**, autre moment fort apprécié de nos anciens, est également organisé par la Commune.

Les financements gérés par le « **Pot commun** » des Communes de Terre-Sainte en matière de subvention à des activités sportives, culturelles ou à des projets institutionnels sont en augmentation, car ils suivent l'augmentation de ces activités.

2. FINANCES

Les principaux commentaires sur l'évolution du compte capital à fin 2016, le résultat de l'exercice 2016, les tableaux des revenus et des dépenses, le capital, le cash-flow et l'évolution de l'endettement sont indiqués dans le préavis de la Municipalité.

2.1 Principaux écarts sur les impôts (en milliers de CHF)

Ecarts principaux sur les revenus fiscaux 2016 par rapport au budget 2016 et à 2015

(en milliers de CHF)	Réel 2016	Budget 2016	Réel 2015	R16/B16	R16/R15
Impôt sur le revenu PP	11 366,8	10 300,0	11 077,3	1 066,8	289,5
Impôt sourciers mixtes	0,0	0,0	-90,4	0,0	90,4
Impôt à la source	243,7	200,0	166,4	43,7	77,3
Impôt sur le bénéfice de PM	55,9	50,0	175,5	5,9	-119,6
Droit de mutation	538,0	300,0	486,2	238,0	51,8
Impôt succession et donation	59,6	30,0	0,0	29,6	59,6
Impôt sur les gains immobiliers	602,7	400,0	462,3	202,7	140,4
Intérêts moratoires	96,7	150,0	215,2	-53,3	-118,5
	12 963,4	11 430,0	12 492,5	1 533,4	470,9

2.2 Evolutions des réserves (en milliers de CHF)

Réserves pour	01/01/2016	Attribution	Prélèvement	31/12/2016
<i>Avances réserves aux financements spéciaux</i>				
Réserve Epuration (affectée)	144,3			144,3
Plantation d'arbres	2,6	2,4		5,0
<i>Autres réserves</i>				
Projets futurs	1 800,0		258,9	1 541,1
Risque financier	1 000,0			1 000,0
Risques débiteurs	334,8	68,8		403,6
Etude transports régionaux	212,3		7,4	204,9
Démolition STEP	100,0			100,0
Protection civile (affectée)	81,9			81,9
Total des réserves	3 675,9	71,2	266,3	3 480,8
Mouvement des réserves		-195,1		

2.3 Evolution des comptes d'investissements (en milliers de CHF)

No compte	INVESTISSEMENTS en milliers de francs	No préavis	Crédit accordé	Coût de la construction	Subsides et participation de tiers	Amort. cumulés	Situation au 01.01.2016	Investissements 2016	Valeur au bilan avant amortissement	Subsides et particip. de tiers	Amort. 2016	Valeurs au bilan au 31.12.2016
9141,16	Création d'un parking communal	n°03/2011	413,0	13,3		0,0	13,3	0,0	13,3			13,3
9141,20	Install. feux prioritaires transports publ.	n°02/2014	246,5	46,1		4,6	41,5	141,0	182,5	137,7	5,0	39,9
9141,22	Création d'une déchetterie	n°13/2014	2 355,0	924,3	429,8	0,0	494,5	970,0	1 464,5	451,0	33,8	979,7
9141,24	Réfection route de Genève RC 2 B	n°08/2016	607,6				0,0	317,0	317,0			317,0
9143,01	Terrain - Bois de la Mette						20,0		20,0			20,0
9143,07	Rénovation appartement centre scolaire	n°06/2015	545,0	396,6		0,0	396,6	21,1	417,7		13,9	403,8
9143,08	Rénovation intérieure centre scolaire	n°07/2015	72,0	58,3		1,9	56,4	0,0	56,4		1,9	54,4
9143,09	Rénovation bâtiment de la laiterie	n°03/2016	188,0				0,0	194,0	194,0			194,0
9143,47	Construction du SAC	n°12/2009	3 321,3	3772,5		1503,5	2269,0	0,0	2 269,0		125,8	2 143,2
9143,50	Transformation intérieure de la maison de commune	n°07/2011	1 033,3	1009,0		155,7	853,3	0,0	853,3		51,9	801,4
9165,01	Participation à l'aménagement pistes Dôle	n°07/2016	18,6				0,0	18,6	18,6		18,6	0,0
9170,02	Assainissement stand de tir	n°04/2015	42,4	203,8	168,5		35,3	9,2	44,5	18,7	0,9	25,0
	Totaux		8 842,8	6 424,0		1 665,7	4 179,9	1 670,9	5 850,8	607,4	251,9	4 991,6

3. URBANISME ET PATRIMOINE COMMUNAL

3.1 Schéma directeur de Terre-Sainte et CIAT

Le Schéma directeur de Terre-Sainte (SDTS) a été signé au tout début de l'année 2012. Depuis cette date, la **CIAT** (Commission Intercommunale d'Aménagement du Territoire) qui regroupe les municipaux des huit communes de Terre-Sainte siège toutes les quatre à six semaines. La Commune de Crans est parfois invitée. La CIAT prépare les positions communes à défendre vis-à-vis du Canton et de la Région lors des séances du COPIL du SDTS qui lui, se réunit lorsque nécessaire avec les représentants du Canton (SDT et Mobilité) et de la Région. Elle traite par ailleurs de tous les thèmes concernant l'aménagement du territoire ou de la mobilité, que ce soit les transports individuels motorisés (TIM), les transports publics (TP), la mobilité douce (MD) et les projets environnementaux. Cette concertation permet aussi de mieux coordonner les travaux dans nos Communes.

3.2 Développement communal 2016

Pour Commugny, 46 dossiers, dont 11 en enquête publique de 30 jours, 35 en dispensé d'enquête publique selon l'art. 72d RLATC ont été traités en 2016 pour une valeur totale des constructions et des transformations d'environ CHF 23.7 millions.

En 2015, nous avons traité 41 dossiers pour un total de CHF 11.9 millions.

3.3 Centre scolaire (construction en 1988)

Nous avons entrepris des travaux d'entretien des toitures.

Pour les années à venir, de gros travaux sont à prévoir pour l'entretien des façades, des cheminements extérieurs et des places de sport et de jeux.

3.4 Maison de Commune (dernière rénovation en 2012)

Nous avons entrepris des travaux d'entretien des toitures.

3.5 Salle communale (construction en 2004)

L'installation électrique de la scène devra être renouvelée.

3.6 Bâtiment de la Laiterie

L'appartement du 1^{er} étage a été rénové.

3.7 Stand de tir

La cuisine de la buvette a été rénovée.

3.8 SAC / UAPE

Une étude complète sur la sécurité est en cours.

4. INFRASTRUCTURES

4.1 Routes et Chemins

La réfection de la route de Genève RC 2-B-P entre l'entrée de la localité côté Tannay et le carrefour avec la route de Coppet a été réalisée.

4.2 SITSE

Le Comité de direction des SITSE s'est réuni à dix reprises en 2016 pour garantir la gestion optimale du réseau d'eau potable ainsi que du réseau d'épuration pour 11 communes.

Concernant la reprise des collecteurs communaux EC/EU, l'année 2016 a été une année de transition et de mise en place jusqu'à ce que les SITSE soient en mesure de gérer l'entier de cette activité.

4.3 Ordures ménagères

La taxe forfaitaire a été réajustée pour 2016 à CHF 120.- afin de respecter les lois en vigueur. L'augmentation a presque permis d'équilibrer les comptes liés aux déchets.

Nouvelle déchetterie intercommunale

La nouvelle déchetterie intercommunale a pu ouvrir ses portes le 4 juillet 2016.

4.4 Réseau d'égouts et d'épuration

La mise à niveau et la reprise des collecteurs par les SITSE sont achevées, seule la mise en conformité des collecteurs en zone S de protection du puits « Source Marie » reste à être faite. L'entretien des collecteurs sera entièrement assumé par les SITSE par la suite.

4.5 Cours d'eau, rives et ports

Des études sont en cours sur la nature et le volume des travaux à entreprendre pour la mise à niveau avant la reprise de cet exutoire d'eaux claires par les SITSE.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Depuis le 1er janvier 2010, Commugny fait partie de l'ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre-Sainte), regroupant les 9 Communes de notre région. Cette nouvelle entité remplace et réunit l'AIIP et le Conseil exécutif de l'Arrondissement scolaire secondaire. L'ASCOT a été créée afin de répondre aux nouvelles exigences de la Loi scolaire vaudoise (LS). Elle s'adapte aujourd'hui au nouveau cadre légal (LEO et RLEO) lié à l'introduction du Concordat intercantonal HarmoS.

Le Comité de direction a présenté les comptes au Conseil intercommunal de l'ASCOT lors de la séance du 16 mai 2017.

ASCOT 2016	Montants en CHF		
	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
A charge des communes	9'950'318.41	10'957'755	9'719'016.45
Enseignement primaire* - 51	5'576'094.18	6'176'320	5'542'709.35
Enseignement secondaire* - 52	4'374'224.23	4'781'435	4'176'307.10
*dont ARSCO SA (511.3162 et 521.3162)	5'360'485.17	5'792'050	5'049'790.75
<i>Dépenses totales</i>	<i>10'345'892.56</i>	<i>11'340'035</i>	<i>10'128'576.33</i>
<i>Enseignement primaire - 51</i>	<i>5'827'034.28</i>	<i>6'401'600</i>	<i>5'798'027.60</i>
<i>Enseignement secondaire - 52</i>	<i>4'518'858.28</i>	<i>4'938'435</i>	<i>4'330'548.73</i>

Depuis 2010, une seule Association réunit la gestion et le financement des périscolaires primaire et secondaire. Cependant, pour le Plan comptable cantonal, les deux exercices sont toujours séparés dans les chapitres 51 et 52 dans les comptes de l'ASCOT et dans les comptes communaux.

5.1 Enseignement primaire

Le périscolaire primaire est influencé, depuis 2014, par le transfert des 7P et 8P du Secondaire au Primaire, afin de se conformer au nouveau cadre légal. L'ASCOT prend en charge, notamment, le sport scolaire facultatif, les devoirs surveillés, les courses d'école et camps verts, les activités culturelles, etc. Les coûts du périscolaire sont divisés entre les 9 communes selon une clé de répartition prenant en compte le nombre d'habitants et le nombre d'élèves de chaque village (50% - 50%).

Enseignement primaire - 51	Montants en CHF		
	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
<i>Dépenses totales</i>	<i>5'827'034.28</i>	<i>6'401'600</i>	<i>5'798'027.60</i>
A charge des communes	5'576'094.18	6'176'320	5'542'709.35
Pour Commugny :			
- Contribution	822'222.75	908'400	849'327.20
- Effectif	187	187	202
- Coût par élève	4'204.59	4'857,98	4'204.59

5.2 Enseignement secondaire

Comme pour l'enseignement primaire, Commugny travaille avec les autres Communes de Terre-Sainte. Actuellement, les élèves du Secondaire, 9S à 11S HarmoS, fréquentent le Collège des Rojalets. Les élèves de 7P et 8P, passés au Primaire, continuent d'utiliser les locaux du Collège Necker. Le périscolaire secondaire comprend les mêmes types d'activités que celui du Primaire.

Il existe un restaurant scolaire sur chaque site, au Chaucey et aux Rojalets. Les repas sont confectionnés au restaurant scolaire des Rojalets, pour les deux restaurants.

Enseignement secondaire - 52	Montants en CHF		
	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Dépenses totales	4'518'858.28	4'938'435	4'330'548.73
A charge des communes	4'374'224.23	4'781'435	4'176'307.10
Pour Commugny :			
- Contribution	672'380.10	676'001.30	676'001.30
- Effectif	70	70	75
- Coût par élève	9'013.35	10'474,35	9'013.35

5.3 ARSCO SA

Au 31 décembre 2016, le total du bilan d'ARSCO SA s'élevait à CHF 63'517'685.16. A l'actif, les bâtiments et le terrain figurent pour CHF 63'135'221.07. Le passif est essentiellement composé de l'endettement (CHF 29'563'000.-) et des amortissements sur les bâtiments des Rojalets et du Chaucey et la HMS (CHF 29'757'500.-). Enfin, le fonds de réserve pour entretien atteint CHF 3'400'000.-.

ARSCO SA	Montants en CHF		
	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Dépenses totales	5'888'037.69	6'255'500	5'558'960.82
A charge des communes	5'360'485.17	5'792'050	5'049'790.45

5.4 COMITA SA

Comita SA est une société anonyme à but non lucratif qui a pour objectif de soutenir des initiatives concernant la culture, les loisirs et le sport pour les habitants des Communes de **Commugny**, **Mies** et **Tannay**. Malgré sa forme juridique de SA, ses activités étaient essentiellement tournées vers le soutien aux projets correspondant à ses buts.

Fondée il y a plus de 10 ans, elle a soutenu de nombreux projets mais en a également porté un : la création du Centre des jeunes et de loisirs à Tannay, en 2010, soit la « Baraka », qui a emménagé depuis 2012 à Commugny, date à laquelle les Communes de Terre-Sainte ont repris sa gestion.

Suite à une première demande de la Commune de Mies, il y a plusieurs mois, se montant à CHF 200'000.-, pour une participation à son projet de skate-park, la Commune de Commugny a formulé une demande identique pour son projet de réaménagement de son espace de sport et loisirs jouxtant le Centre scolaire. Enfin, la Commune de Tannay a, elle aussi, sollicité cette même somme pour ses places de jeux communales.

Après une réflexion menée par le Conseil d'administration et par les représentants des Actionnaires à l'occasion de plusieurs séances, il a été décidé, après l'octroi de ces montants, de procéder à la liquidation et à la dissolution de COMITA SA. En effet, cette Société n'ayant pas une activité produisant des rentrées financières mais uniquement des dépenses, et le capital étant bientôt épuisé – après avoir soutenu un certain nombres de projets et de manifestations pour nos 3 Communes, comme déjà mentionné – cela ne faisait plus sens de maintenir COMITA SA. A la fin des opérations, les actifs restants seront répartis à parts égales entre les 3 Actionnaires.

6. POLICE

6.1 Corps de police

La Commune participe aux charges cantonales avec CHF 498'579.-.

La Gendarmerie cantonale avait mis en place un Poste Mobile de la Gendarmerie stationné sur le parking une à deux fois par an. Ce poste est ouvert à la population pour toute question relative à la police et à la sécurité. Des plaintes peuvent être déposées. Des patrouilles à pied et à vélo sont effectuées dans les zones habitées.

En octobre, la Gendarmerie a, à nouveau, ouvert un poste dans le bâtiment de la gare de Coppet avec 5 gendarmes et 1 répondant de proximité. Ce poste est ouvert les lundis matins et jeudis après-midis. Le reste du temps les gendarmes patrouillent en Terre-Sainte à bord de 2 véhicules. Ils sont joignables en tout temps par téléphone dont le numéro figure sur la porte du poste.

Le Corps des Gardes-Frontières assure également la sécurité par ses contrôles réguliers de véhicules et individus traversant la frontière.

La Commune promeut également la sécurité sur son territoire en s'adjoignant les compétences du Service de Sécurité (SDS) qui patrouille régulièrement et également sur demande pendant les périodes sensibles (vacances, périodes de fêtes et sur information concernant des activités d'individus suspects repérées dans la région).

Le SDS assure également la fluidité du trafic et les parcsages lors de manifestations particulières.

Grâce à la combinaison de toutes ces mesures, Commugny peut afficher un taux de délits le plus bas par rapport aux communes voisines.

6.2 Contrôle des habitants

Rien à signaler.

6.3 Commission du feu

Rien à signaler.

6.4 Protection civile

La participation communale s'élève à CHF 40'953.10.

Dans le courant de l'automne, l'ORPC a commencé son déménagement dans ses nouveaux locaux de Prangins (ancien site de Radio Suisse).

Les activités principales de l'ORPC sont :

- l'instruction des astreints,
- les interventions en faveur de la collectivité,
- les interventions en situation d'urgence.

7. SECURITE SOCIALE

Les coûts du Social se décomposent comme suit (en milliers de CHF)

	Acomptes 2016	Décompte 2015	Total 2016	Budget 2016	Réel 2015
Facture sociale	5798.0	./ 985.0	4813.2	5798.0	4641.8
Action sociale régionale			50.8	65.9	55.0
Contribution AVASAD			231.0	239.8	213.6
Santé publique			18.4	22.8	21.6

Le montant définitif de la facture sociale sera connu au cours de l'été 2017.

7.1 Accueil de jour des enfants

Commugny fait partie de l'AJET (Association pour le Réseau d'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte), regroupant les 9 Communes de Terre-Sainte, Association existant depuis le 1^{er} janvier 2009.

En 2015, l'AJET regroupe les AMF (accueillants en milieu familial, auparavant connus sous la dénomination « mamans de jour »), les UAPE et la crèche-garderie « Les Coppalines », ainsi que le CAV (Centre d'animation et de vacances proposant des activités sur 4 semaines de vacances scolaires), et la crèche-garderie « Easy Kids » (structure privée auprès de laquelle nous louons des places).

A la rentrée d'août 2016, deux autres « pauses déj' » (accueil de midi complémentaire) à Coppet et Bogis-Chavannes, ont complété celle de Founex. Les coûts du pré- et du parascolaire sont divisés entre les 9 Communes selon une clé de répartition prenant en compte le nombre d'habitants et le nombre d'enfants accueillis par structure (50% - 50%).

Depuis 2013, la présentation des comptes inclut des imputations internes. Le tableau récapitulatif ci-dessous présente donc une partie de ces nouvelles données, qui n'existaient pas toutes précédemment.

Le Comité de direction a présenté les comptes 2016 de l'Association au Conseil intercommunal de l'AJET lors de la séance du 18 mai 2017.

Commune de Commugny

AJET – 710.3525	Montants en CHF		
	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Dépenses totales	8'534'189.67	8'302'400	8'093'754.02
y.c. imputations internes	9'213'527.25	9'051'800	8'673'268.31
A charge des communes	3'500'000.26	3'417'400	3'169'956.30
Pour Commugny :			
- Contribution totale	572'567.53	564'300	469'480.91
- dont contribution locations		45'826	73'959.96
- Contribution UAPE	167'745.97	169'868.61	176'181.83
- Effectif UAPE	78	78	90
- Coût par enfant	2150.60	2'177.80	1'957.60
- Contribution Coppalines	144'403.89	137'591.69	139'110.63
- Effectif Coppalines	12	12	10
- Coût par enfant	12'033.65	11'465.95	13'911.05
- Contribution AMF	79'851.00	63'266.67	75'453.31
- Effectif AMF	8	8	8
- Coût par enfant	9'981.35	7'908.35	9'431.65
- Contribution CAV	1'103.85	Impossible de faire un tableau de répartition par commune sans inscriptions	867.24
- Effectif CAV	28		29
- Coût par enfant	39.42		29.90
- Contribution Easy Kids	6'525.41	8'183.67	3'664.90
- Effectif Easy Kids	0	0	0
- Coût par enfant	0	0	0
- Contribution Pause déj'	5'297.53	2'527.31	243.02
- Effectif Pause déj'	0	0	0
- Coût par enfant	0	0	0
- Contribution CJLT (Baraka)	95'142.89	118'413.59	93'587.40
- Effectif CJLT	29	29	38
- Coût par enfant	3'280.79	4'083.23	2'462.82

CONCLUSION

2016 a été une année de transition entre 2 législatures. Comme cela a été indiqué en juin dernier, plusieurs projets prévus dans le cadre des objectifs de législature ont avancé ou ont été réalisés, alors que d'autres ont été abandonnés ou demandent plus de temps pour leur mise en place.

Certains projets, comme la déchetterie intercommunale ou la transformation de la compostière, ont une visibilité et sont connus. Alors que pour d'autres dossiers, notamment dans le cadre de suivis de collaborations intercommunales, entre Communes et/ou avec des Associations, les avancées se poursuivent, à satisfaction pour les divers intervenants, mais sans forcément faire l'objet de nouveaux préavis. Ces progressions peuvent alors être annoncées dans le cadre des informations de la Municipalité, par exemple.

Cela dit, les projets qui aboutissent satisfont à la fois les administrés et la Municipalité qui y trouve une source de motivation.

En tant que Commune, nous sommes soumis à des processus légaux et administratifs parfois lourds, car dépendant des différentes strates supérieures (Région, Canton, intercantonalité, Confédération et pour certains projets transfrontaliers, relations avec la France). Nous le vivons très concrètement depuis de nombreux mois, avec les problématiques liées à la nouvelle *Loi sur l'aménagement du territoire* (LATC) ainsi qu'avec le prochain *Plan directeur cantonal* (PDCn).

Les résultats financiers sont moins bons que l'an dernier, mais l'excédent de charges s'avère bien moins important que prévu. Les effets de la nouvelle péréquation ne sont pas encore suffisamment déchiffrables pour que nous puissions nous projeter clairement pour 2017 et au-delà. Cela dit, la gestion financière et organisationnelle de notre Commune reste relativement prudente et la Municipalité et le Boursier suivent attentivement l'actualité et ses effets potentiels sur nos finances communales. Le plafond d'endettement a été conçu de manière à ce que les investissements que le Conseil devra consentir pour les études et les projets en cours, dont le plan des circulations notamment, puissent être acceptés et financés.

La Municipalité veille à anticiper et répondre autant que possible aux besoins des administrés. Elle tient à ce que le développement de la Commune se poursuive de manière proportionnée et pragmatique en regard de notre environnement, en respectant le patrimoine financier, administratif et paysager. Elle apportera toujours un soutien politique et financier aux activités et manifestations favorisant le lien social entre les habitants, d'où son appui et ses encouragements croissants pour les domaines de la culture, du sport et des loisirs, pour tous.

En conclusion, la Municipalité compte sur vous, chers Conseillères et Conseillers communaux, et aussi sur la bonne collaboration intercommunale, pour continuer à réaliser les projets qui doivent nous permettre de vivre bien ensemble, dans notre village et dans notre région.

La Municipalité

Municipalité/nsr-06.06.2017

ABREVIATION – Comptes 2016

AdCV	Association des Communes Vaudoises
AJET	Association intercommunale du réseau pour l'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte
AMF	Accueillants en Milieu Familial
ARAS	Association Régionale pour l'Action Sociale
ARSCO	Société immobilière ARSCO
ASCOT	Association Scolaire intercommunale de Terre Sainte
ASFICO	Autorité de Surveillances des Finances Communales
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CIAT	Commission Intercommunale de l'Aménagement du Territoire
CDAP	Cour de Droit Administratif et Public
CJLT	Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (= Baraka)
COMITA	Commugny Mies Tannay (société à but non lucratif pour le soutien en faveur d'initiatives concernant la culture, les loisirs et le sport pour les Communes de Commugny, Mies et Tannay)
CR	Conseil Régional
CTS	Compostière de Terre Sainte
DDP	Droit Distinct Permanent (droit de superficie)
EICTS	Entente Intercommunale de la Compostière de Terre Sainte
HarmoS	Harmonisation Scolaire
HMS	Halle MultiSports
LAT	Loi sur l'Aménagement du Territoire
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LEDP	Loi sur l'Exercice des Droits Politiques
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PDCn	Plan Directeur Cantonal
PDL	Plan Directeur Localisé
PDRA	Projet de Développement Régional Agricole
PDRn	Plan Directeur Régional nyonnois
PPA	Plan Partiel d'Affectation
RLATC	Règlement sur la Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
SAC	Structure d'Accueil Commune
SADEC	Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte
SDA	Surfaces D'Assolement (compensation d'utilisation de zones agricoles)
SDAN	Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise
SDS	Service De Sécurité
SDIS TS	Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte
SITSE	Services Industriels de Terre Sainte et Environs
STEP	STation d'EPuration
STI	Service Technique Intercommunal
UAPE	Unité d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises



Evolution du taux d'impôt communal, du taux d'impôt cantonal et des 2 taux cumulés (en CHF)
Années 2001 à 2017

ANNEXE II

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux Commugny	0,600	0,600	0,600	0,460	0,540	0,730	0,730	0,690	0,670	0,670	0,590	0,590	0,580	0,580	0,580	0,570	0,570
Taux Vaud	1,290	1,290	1,290	1,515	1,515	1,515	1,515	1,515	1,515	1,515	1,575	1,545	1,545	1,545	1,545	1,545	1,545
Impôts VD et CY cumulés	1,890	1,890	1,890	1,975	2,055	2,245	2,245	2,205	2,185	2,185	2,165	2,135	2,125	2,125	2,125	2,115	2,115
Taux d'impôt communal moyen	0,911	0,906	0,913	0,706	0,710	0,719	0,717	0,720	0,719	0,721	0,661	0,680	0,679	0,678	0,678	0,678	0,678

2004: Bascule Canton-Communes de 0,225 sur le Canton, impôt cantonal passant à 1,515
2010: Bascule Canton-Communes de 0,06 sur le Canton pour une année, impôt cantonal passant à 1,575
2012: Fixation taux d'impôt cantonal à 1,545 actuellement encore en cours
2015: Taux d'impôt communal moyen = 0,678 avec des taux variant entre 0,39 et 0,84 francs
2017: Taux d'impôt communal moyen non communiqué au 01.06.2017

